

Note à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au point 57 de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 28 mai 2013 :

Séance Publique

- 57.1. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Sécurité nucléaire.
- 57.2. Demande de Monsieur le Conseiller LEONARD :**
- Forum Sécurité : bilan, engagements de la majorité.
- 57.3. Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :**
- Mise à disposition des dossiers du Conseil communal par voie électronique.
- 57.4. Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :**
- Ravel Quai de Namur.
- 57.5. Demande de Madame la Conseillère GELENNE :**
- Aménagement de la rue St-Roc.
- 57.6. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Situation de la rue des Vignes.
- 57.7. Demande de Madame la Conseillère GELENNE :**
- Ronds-points de Ben-Ahin (complexes commerciaux).
- 57.8. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Sécurité des voitures et des piétons à la Sartre à Ben et au Bois des Rois.
- 57.9. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Nouvelle cité aux Chinisses.
- 57.10. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Ouverture de la voirie du quai de Namur - estimation du timing.
- 57.11. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Sécurité dans la Ville - Refus de la diminution des missions de police – Décision à prendre.
- 57.12. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Vente de Hoyum au privé.
- 57.13. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Politique de prix à la Galerie Juvénal.
- 57.14. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :**
- Matériel pour aider au sauvetage en cas de tentative de suicide.

57.15. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Téléphérique et saison touristique.

57.16. Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Subvention à Sports et Loisirs et montant du déficit.

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRETAIRE,

LE BOURGMESTRE,

M. BORLEE.

A. HOUSIAUX.